AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0086
FR0004050300-FS0021

9 janvier 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 janvier 2017, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 janvier 2017, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 346 584 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 4,04% du capital et 3,09% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GROUPE OPEN sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 11 214 180 droits de vote.